



7105 rue Saint-Hubert, suite 304, Montréal, H2S 2N1

514-278-9014, [info@quebecsolidaire.net](mailto:info@quebecsolidaire.net)

Dallya P. Ho  
Coalition Québécoise pour le Contrôle du Tabac  
Objet: Réponse à votre courriel du 19 novembre 2008

Madame Ho,

Je vous remercie de nous avoir écrit. Québec solidaire est très attentif aux grands problèmes de santé tels que le tabac.

Voici nos réponses à votre questionnaire :

1 - Oui, si il est élu, notre gouvernement considérera, dans ses efforts de lutte contre la contrebande du tabac, la possibilité d'exercer des pressions auprès des autorités fédérales pour qu'elles adoptent les mesures réclamées par les organisations de santé.

2 - Non, si il est élu, notre gouvernement ne cédera pas à la demande de l'industrie du tabac et des dépanneurs en procédant à une baisse des taxes sur le tabac malgré les répercussions sur la santé publique.

3 - Nous ne nous sommes pas prononcés sur le fait d'empêcher l'industrie de rendre les produits du tabac plus agréables en interdisant l'ajout d'arômes et de saveurs. Nous comprenons le besoin de prévention en matière de santé en général (cf. engagement 3.1.2. de notre plate-forme ci-jointe). Toutefois, il nous est difficile en tant que parti politique de demander l'interdiction d'un produit somme toute légal. Si un débat public a lieu sur la question, Québec solidaire prendra position dans le sens d'une meilleure prévention des maladies liées à la consommation de tabac.

4 - Enfin, oui, notre gouvernement étudiera la possibilité d'encadrer ou de standardiser les emballages des produits du tabac, dans le souci d'une meilleure prévention des méfaits du tabac au Québec.

Merci de votre attention.

Veuillez agréer, Madame Ho, l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Stéphane Lessard  
Pour le comité de coordination national